|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **NATIONS UNIES** | Description: Description: !UNLOGO |  | Description: E:\Logos\UNESCO (black).jpg | FAO-LOGO |  | **BES** |
|  |  | **IPBES**/5/8 |
|  | [**Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques**](http://unterm.un.org/DGAACS/unterm.nsf/WebView/89752D0EE42F5EDF852575EC006B64B1?OpenDocument) | Distr. générale 20 décembre 2016Français Original : anglais |

Plénière de la Plateforme intergouvernementale
scientifique et politique sur la biodiversité
et les services écosystémiques

Cinquième session

Bonn (Allemagne), 7-10 mars 2017

Point 6 g) de l’ordre du jour provisoire[[1]](#footnote-1)\*

Programme de travail de la Plateforme : outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques

Travaux sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques (produit 4 c))

 Note du secrétariat

 Introduction

1. Dans sa décision IPBES-4/1 portant sur le programme de travail, la Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques a pris note des orientations concernant la poursuite des travaux relatifs aux outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques (IPBES/4/12, section II); a encouragé une intégration plus poussée de ces travaux dans tous les produits du programme de travail; et a invité les experts, les gouvernements et les parties prenantes à proposer de tels outils et méthodes en vue de les inclure dans le catalogue d’outils et de méthodes d’appui à l’élaboration des politiques (IPBES/4/INF/14).
2. Dans la même décision, la Plénière a prié le Groupe d’experts multidisciplinaire, avec l’appui du groupe d’experts sur les outils et méthodes, de continuer de mettre au point le catalogue en ligne d’outils et de méthodes d’appui à l’élaboration des politiques et de présenter aux gouvernements et aux parties prenantes un prototype du catalogue en ligne afin de le tester et de l’examiner avant la cinquième session de la Plénière; de recenser les divers besoins des utilisateurs en ce qui concerne les outils d’appui à l’élaboration des politiques pour tous les produits concernés du programme de travail, et d’en faciliter la mise au point, selon qu’il convient; et d’entreprendre une évaluation de l’utilisation et de l’efficacité du catalogue en ligne.
3. La plénière a également prié le Groupe d’experts multidisciplinaire de superviser le contenu du catalogue en ligne et, en consultation avec le Bureau, de continuer de mettre au point sa gouvernance, notamment en établissant des critères et un processus transparent et ouvert pour l’inclusion des outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques présentés par les experts, les gouvernements et les parties prenantes.
4. Enfin, la Plénière a approuvé, jusqu’à un examen plus approfondi qu’elle mènera à sa cinquième session, la prorogation du mandat du groupe d’experts sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques afin qu’il continue ses travaux d’élaboration du catalogue en ligne, qui, sur décision des présidents et après consultation du Bureau, pourraient être appuyés par un nombre limité de spécialistes et de représentants des partenaires stratégiques, dans la limite des ressources disponibles.

 I. Catalogue d’outils et de méthodes d’appui à l’élaboration des politiques

1. En 2016, la Plateforme a reçu une offre concernant une architecture en ligne prête à l’emploi qui pouvait héberger le catalogue d’outils et de méthodes d’appui à l’élaboration des politiques de la Plateforme. Le Bureau a accepté l’offre sur la base d’une analyse approfondie réalisée par le Groupe d’experts multidisciplinaire, le secrétariat et d’autres experts de la Plateforme. Cette architecture en ligne, appelée Oppla, a été mise au point et proposée à la Plateforme par le projet OPERAs (Operational Potential of Ecosystem Research Applications – Potentiel opérationnel des applications d’étude des écosystèmes), travaillant en partenariat avec le projet OpenNESS (Operationalization of natural capital and ecosystem services – Opérationnalisation du capital naturel et des services écosystémiques), dans le cadre de projets financés par l’Union européenne et le Groupement d’intérêt économique européen Oppla.
2. Oppla est une plateforme ouverte permettant de mettre en commun des outils d’appui à l’élaboration des politiques et des études de cas concernant la biodiversité et les services écosystémiques. À maints égards, elle répond aux besoins du catalogue envisagé d’outils et de méthodes d’appui à l’élaboration des politiques. L’équipe d’Oppla s’est engagée à fournir à la Plateforme un prototype fonctionnel de l’architecture web pour le catalogue proposé, à lui laisser l’entière maîtrise du catalogue en question et à la faire bénéficier gratuitement de toutes les mises à jour ultérieures d’Oppla. Des informations supplémentaires sur Oppla et sur cette offre sont fournies dans l’annexe I du document IPBES/5/INF/14.
3. Suite à son acceptation de l’offre en octobre 2016, le secrétariat, avec le soutien du groupe d’appui technique pour le produit 4 c) récemment constitué au sein du Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l’environnement, et avec la collaboration du groupe d’experts sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques, a entamé les activités ci-après :
4. Préparation du prototype du catalogue en collaboration avec l’équipe d’Oppla;
5. En collaboration avec les participants à l’évaluation thématique des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire, mise au point des outils d’appui à l’élaboration des politiques cités dans cette évaluation, pour inclusion dans le prototype de catalogue;
6. En collaboration avec le groupe d’experts pour l’analyse des scénarios et des modèles, élaboration d’un guide évolutif en ligne sur l’utilisation des scénarios et des modèles dans les évaluations et la prise de décisions, ainsi que sur l’évaluation méthodologique des scénarios et des modèles;
7. En collaboration avec le groupe d’experts sur les valeurs, élaboration d’une ressource en ligne concernant le guide préliminaire relatif aux valeurs multiples;
8. Examen du catalogue des évaluations et élaboration d’une méthode pour l’intégrer au sein de la même architecture web, dans la mesure du possible;
9. Élaboration d’options de gouvernance pour le catalogue, dont une proposition concernant l’insertion de nouvelles informations dans le catalogue et le contrôle de la qualité des informations ajoutées;
10. Élaboration d’un projet de modèle pour la présentation des informations concernant les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques cités dans les évaluations de la Plateforme en vue de leur insertion dans le catalogue;
11. Établissement de plans plus détaillés pour continuer l’élaboration, les tests et la mise en œuvre du catalogue après la cinquième session de la Plénière;
12. Planification d’une évaluation de l’utilisation et de l’efficacité du prototype de catalogue en ligne au titre de l’examen de la Plateforme (produit 4 e)).
13. Le premier prototype du catalogue d’outils et de méthodes d’appui à l’élaboration des politiques pourra être consulté à l’adresse http://oppla-ipbes.pantheonsite.io/. Il comprendra des exemples des outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques mentionnés dans l’évaluation thématique des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire, dans l’évaluation méthodologique des scénarios et des modèles de la biodiversité et des services écosystémiques et dans le guide préliminaire sur les valeurs. Une sélection de scénarios et d’outils de modélisation tirés de la base de données Oppla, qui est plus étoffée, sera également incluse pour donner une idée de la gamme d’outils disponibles. La Plénière est invitée à consulter et tester le prototype de catalogue en ligne et à faire savoir au secrétariat ce qu’elle en pense, notamment aux plans de la convivialité et des fonctionnalités souhaitées. Il est prévu d’achever la mise au point du catalogue en ligne des outils d’appui à l’élaboration des politiques d’ici à la sixième session de la Plénière, en fonction des informations obtenues en retour.
14. S’agissant du contenu du catalogue, il est suggéré d’utiliser les sources et les processus
ci-après, sous la supervision du Groupe d’experts multidisciplinaire, pour en garantir la qualité :
15. Les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques analysés dans le cadre des évaluations finales de la Plateforme : des modèles seront conçus pour extraire les informations à partir des évaluations et des orientations seront données pour les incorporer dans le catalogue. Le contrôle de la qualité se fera par le biais du processus d’examen des rapports d’évaluation;
16. Les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques se dégageant des travaux d’autres équipes spéciales et groupes d’experts de la Plateforme : des modèles seront conçus pour extraire les informations à inclure dans le catalogue. Des orientations seront mises au point pour assurer le contrôle de la qualité s’il n’est pas déjà prévu dans le processus de la Plateforme;
17. Des invitations officielles seront régulièrement envoyées aux experts, aux gouvernements et aux parties prenantes afin qu’ils proposent des outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques au secrétariat de la Plateforme. Des modèles seront conçus pour extraire les informations à inclure dans le catalogue, et des orientations seront mises au point pour assurer le contrôle de la qualité;
18. On pourrait étoffer plus avant le contenu du catalogue en l’ajoutant ou en le liant à des outils et méthodes proposés sur le site web initial d’Oppla, qu’il faut alors clairement marquer comme des produits qui ne proviennent pas de la Plateforme. L’assurance qualité au sein du système Oppla repose sur les informations fournies par le développeur de l’outil, telles que les publications, les études de cas et les caractéristiques d’un système d’assurance qualité reconnu (par exemple, l’Organisation internationale de normalisation).
19. Le Groupe d’experts multidisciplinaire, en consultation avec le Bureau, élaborera les orientations nécessaires concernant la présentation de propositions d’éléments, ainsi que le contrôle de la qualité et la gestion, du contenu du catalogue en ligne. Le Groupe mettra également au point un moyen d’indiquer l’origine des divers outils et méthodes parmi les sources citées au paragraphe 9
ci-dessus.
20. On trouvera dans le document IPBES/5/INF/14 des informations sur les diverses possibilités de présenter aux utilisateurs les informations figurant dans le catalogue. La Plénière est invitée à examiner et approuver la démarche en matière de production de contenu décrite au paragraphe 10
ci-dessus, et à communiquer au secrétariat ses observations concernant la présentation du contenu du catalogue décrite dans le document IPBES/5/INF/14.

 II. Orientations méthodologiques à l’appui des évaluations

1. À la demande de la Plénière, le groupe d’experts sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques, avec le soutien du secrétariat, a commencé à élaborer des orientations sur l’intégration des travaux concernant les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques dans tous les produits concernés du programme de travail de la Plateforme. Plus précisément, en réponse à un besoin mis en évidence au cours de la deuxième réunion commune des auteurs des évaluations régionales sur la biodiversité et les services écosystémiques et de l’évaluation de la dégradation et de la restauration des terres, le groupe d’experts se propose de fournir un cadre et un appui méthodologiques aux auteurs participant à la rédaction des chapitres de ces évaluations concernant les mesures prises par les pouvoirs publics (chapitre 6 des évaluations régionales, chapitres 6 et 8 de l’évaluation de la dégradation et de la remise en état des terres et chapitre 6 de l’évaluation mondiale). Ce cadre améliorera la comparabilité mutuelle des évaluations régionales et permettra à l’évaluation mondiale de disposer d’analyses cohérentes pour toutes les régions. Un aperçu de ces orientations figure dans le document IPBES/5/INF/14.
2. Le processus suivant est proposé pour l’élaboration des orientations et du cadre méthodologique :
3. Les orientations seront élaborées par le groupe d’experts sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques, en collaboration avec les experts chargés des évaluations;
4. Le groupe d’experts poursuivra l’élaboration des orientations concernant l’évaluation de l’efficacité des outils et des méthodes dans le contexte de la Plateforme en se servant des versions précédentes du module relatif aux outils d’appui à l’élaboration des politiques établi pour le guide sur les évaluations (produit 2 a)) et en mettant à profit les publications scientifiques pertinentes et l’expérience des experts de l’équipe spéciale;
5. Les orientations seront soumises à l’examen du Groupe d’experts multidisciplinaire pour approbation;
6. Les orientations seront incorporées dans le guide sur les évaluations par le groupe d’appui technique pour les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques et serviront de référence au groupe d’appui lorsqu’il organisera des activités de renforcement des capacités.

 III. Renforcement des capacités pertinentes pour les orientations méthodologiques et le catalogue

1. Le catalogue en ligne des outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques a pour objectif principal de faciliter l’accès aux outils et méthodes disponibles dans ce domaine, aux informations sur leur efficacité dans différents contextes, et aux renseignements scientifiques et techniques, orientations et autres éléments utiles dont on a besoin pour les utiliser de manière appropriée et efficace. Les orientations méthodologiques sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques sont avant tout destinées à aider les experts chargés des évaluations à déterminer les outils et méthodes pertinents et à en évaluer l’efficacité en ce qui concerne les évaluations de la Plateforme, ainsi qu’à guider les décideurs dans la sélection et l’utilisation correcte des outils et méthodes mentionnés dans les évaluations. Elles sont également conçues pour faciliter la transmission des principaux messages issus des évaluations et faire en sorte que de nouveaux outils et méthodes soient élaborés.
2. Durant la mise au point du catalogue et des orientations méthodologiques, le secrétariat et le groupe d’appui technique resteront en contact avec les responsables des autres produits du programme de travail afin de déterminer les domaines nécessitant un renforcement des capacités. Ils collaboreront ensuite avec l’équipe spéciale sur le renforcement des capacités et son groupe d’appui technique pour mettre sur pied des activités de renforcement des capacités, notamment avec le concours d’organisations partenaires.

 IV. Le rôle du groupe d’experts

1. Jusqu’à la sixième session de la Plénière, il est prévu que le groupe d’experts :
2. Appuie la poursuite de l’élaboration, des essais et de la mise en œuvre du catalogue en ligne d’outils et de méthodes d’appui à l’élaboration des politiques, notamment en y intégrant le catalogue des évaluations;
3. Aide le Groupe d’experts multidisciplinaire à élaborer des orientations en matière d’assurance qualité et de gouvernance, comme prévu au paragraphe 10 ci-dessus, et à définir le contenu du catalogue conformément à la démarche exposée dans le présent paragraphe;
4. Appuie l’élaboration des orientations méthodologiques et poursuive, dans ce contexte, les travaux relatifs aux évaluations en cours et les autres activités se rapportant à leur mise en œuvre;
5. Collabore avec l’équipe spéciale sur le renforcement des capacités dans la recherche de moyens de développer les capacités afin de pouvoir évaluer, mettre au point et utiliser les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques de manière plus efficace;
6. Appuie, au besoin, l’évaluation de l’utilisation et de l’efficacité du prototype de catalogue en ligne effectuée par le Groupe d’experts multidisciplinaire dans le cadre du processus d’examen de la Plateforme (produit 4 e)).
7. Il est suggéré de prolonger le mandat du groupe d’expert sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques jusqu’à la septième session de la Plénière de la Plateforme, afin de permettre à ce groupe de faire progresser la mise en place du catalogue en ligne en entreprenant les travaux énoncés dans le paragraphe précédent, renforçant ceux menés sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques dans les évaluations, en particulier l’évaluation mondiale, et les autres produits.
8. Pour ce faire, il est proposé que le groupe d’experts tienne une réunion par an. Celle de 2017 engendrerait des dépenses supplémentaires de 50 000 dollars, dont il est tenu compte dans les ajustements proposés au budget approuvé pour 2017 (voir document IPBES/5/10). À sa sixième session, la Plénière pourra juger s’il est nécessaire de prévoir également une réunion en 2018, en fonction des progrès réalisés entre les deux sessions et de l’existence d’un besoin bien défini.

 V. Mesures que pourrait prendre la Plénière

1. La Plénière souhaitera peut-être :
2. *Se féliciter* des progrès accomplis et des prochaines étapes prévues dans les activités menées par le groupe d’experts sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques pour mettre en place le catalogue en ligne d’outils et de méthodes d’appui à l’élaboration des politiques et dans l’appui aux évaluations que la Plateforme est en train de réaliser[[2]](#footnote-2);
3. *Approuver* la démarche en matière de production de contenu figurant dans l’annexe [   ][[3]](#footnote-3) et *prier* le Groupe d’experts multidisciplinaire, avec l’appui du groupe d’experts sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques et en consultation avec le Bureau :
4. De poursuivre l’élaboration des orientations concernant la présentation de propositions d’éléments ainsi que l’examen, y compris le contrôle de la qualité, et la gestion du contenu du catalogue en ligne;
5. D’inviter les experts, les gouvernements et les parties prenantes à proposer des outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques qui pourraient être incorporés dans le catalogue en ligne et de superviser l’établissement du catalogue;
6. D’entreprendre une évaluation de l’utilisation et de l’efficacité du prototype de catalogue en ligne dans le contexte des examens destinés à guider l’évolution future de la Plateforme (produit 4 e));
7. *Prolonger* le mandat du groupe d’experts sur les outils et méthodes d’appui à l’élaboration des politiques jusqu’à la septième session de la Plénière et prier le groupe de faire rapport sur ses progrès aux sixième et septième sessions de la Plénière.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |

1. \* IPBES/5/1/Rev.1. [↑](#footnote-ref-1)
2. IPBES/5/8. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le projet de démarche est présenté dans les paragraphes 9 et 10. [↑](#footnote-ref-3)